

NOTRE APPROCHE

ESG



LAZARD  
FRERES GESTION





# SOMMAIRE

## **PROFESSION DE FOI**

- p.6 -

## **NOS OBJECTIFS D'INVESTISSEUR RESPONSABLE**

- p.8 -

## **NOTRE CHARTE ESG**

- p.10 -

## **GOUVERNANCE INTERNE**

- p.11 -

## **NOTRE PROCESSUS D'ANALYSE ESG**

- p.13 -

## **INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOS GESTIONS**

- p.24 -

## **NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION**

- p.30 -

## **NOTRE GESTION ISR**

- p.35 -

## **DIALOGUE, VOTE ET ENGAGEMENT**

- p.36 -

## **NOS ENGAGEMENTS DE PLACE**

- p.37 -

## **REPORTING EXTRA-FINANCIER**

- p.38 -

## **ANNEXES**

- p.40 -

# AVANT-PROPOS

“ *En nous détournant d’une vision de court terme et en contribuant à une économie plus durable, le secteur financier peut devenir une force puissante en faveur de notre intérêt commun.* ”

**Christine Lagarde,**  
présidente de la Banque centrale européenne (BCE),  
discours d’ouverture de la COP26 Private Finance.

Depuis sa création, Lazard Frères Gestion voit dans l’investissement un vecteur de développement non seulement économique mais aussi social et humain de long terme. Le lancement, dès 1998, de la première SICAV éthique française par Lazard Frères Gestion témoigne de notre sensibilité ancienne aux thématiques – selon la formule désormais consacrée – environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Les problématiques sociétales actuelles ont conforté notre volonté de privilégier une approche de long terme, centrée sur nos valeurs, afin de mieux nous adapter aux changements majeurs que connaît le monde. Les interactions des entreprises avec leur environnement social, économique et financier, avec leurs « parties prenantes », déterminent plus que jamais leur inscription pérenne dans le paysage économique.

Signataire des PRI depuis 2015, Lazard Frères Gestion a progressivement mis en place un processus renforcé d’investissement responsable et intègre désormais de nombreux critères extra-financiers dans sa gestion. Une grille d’analyse interne, couplée aux différentes données fournies par des partenaires spécialisés, a rendu possible le développement d’un modèle ESG propriétaire exigeant qui permet d’offrir à nos clients des solutions durables.

Cette philosophie se retrouve également au niveau de notre engagement et de notre politique de vote. Grâce à un dialogue permanent avec la direction des entreprises ainsi qu’un exercice de vote aligné sur nos principes, Lazard Frères Gestion est en mesure d’accompagner et d’orienter les entreprises vers des comportements plus vertueux non plus seulement en matière de gouvernance mais aussi sur les aspects environnementaux, climatiques et sociaux.

Les nombreuses avancées témoignent des progrès déjà réalisés par Lazard Frères Gestion. Cet engagement continuera à s’intensifier dans les années prochaines afin d’élever nos standards de performances financière et extra-financière et d’avancer avec nos collaborateurs pour une économie durable, résiliente, performante et inclusive.



**François-Marc Durand,**  
président de Lazard Frères Gestion



En 2022, dans une période d'incertitude économique et climatique, nous réaffirmons nos engagements et notre vision de l'investissement responsable en nous dotant d'une profession de foi. Celle-ci guide nos engagements qui continueront de s'intensifier dans les années prochaines afin d'élever nos standards de performance financière et extra-financière et d'avancer avec nos collaborateurs pour une économie durable, résiliente, performante et inclusive.



“

*Les interactions des entreprises avec leur environnement social, économique et financier, avec leurs « parties prenantes », déterminent plus que jamais leur inscription pérenne dans le paysage économique.*

”

**François-Marc Durand**







# PROFESSION DE FOI

## Faire confiance à la science



Le réchauffement climatique est un constat scientifique. Le GIEC envisage, d'ici 2100, une augmentation des températures supérieure à 4°C par rapport aux niveaux préindustriels en l'absence d'efforts pour limiter l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Un tel scénario impliquerait un accroissement des événements climatiques extrêmes, une transformation de nos modes de vie et un recul irréversible de la biodiversité. Alors même que la planète s'est déjà réchauffée en moyenne de 1,1°C par rapport à 1850, chacun de nous a le devoir d'agir pour limiter le réchauffement à 1,5°C conformément à l'accord de Paris de 2015.

## La transition des entreprises



Tous les secteurs de l'économie sont concernés. La transition dont nous avons besoin ne repose pas seulement sur l'énergie et les transports. L'agriculture, l'industrie et les services doivent, chacun selon leurs spécificités, parvenir à réduire leur impact environnemental, parfois en repensant totalement leurs pratiques ou leurs méthodes de production.

Parallèlement à cette prise de conscience, d'autres préoccupations environnementales, sociales et sociétales ont pris une place grandissante dans le débat public. Prendre en considération le bien-être des salariés et le développement du capital humain paraît aujourd'hui indispensable pour réussir la transition vers une économie durable et responsable. A ces fins, la bonne gouvernance des entreprises semble plus que jamais essentielle pour concilier vitalité économique et prise en compte des contraintes climatiques, environnementales, sociales et sociétales.

## Les devoirs de l'investisseur responsable



**E**n tant que société de gestion, nous disposons de deux leviers d'actions réels : la sélection ou l'exclusion des entreprises dans nos portefeuilles et l'engagement auprès de leurs dirigeants.

Nous avons, tout d'abord, la possibilité de soutenir les sociétés ayant besoin de capitaux pour se transformer et porter des projets responsables, tant sur le plan environnemental que social. Ce soutien financier donne un avantage concurrentiel aux entreprises les plus engagées : en effet, plus la valorisation d'une entreprise cotée est élevée, plus le coût de son capital est faible. Autrement dit, il lui est possible de se financer plus facilement et à moindre frais.

À l'inverse, en limitant l'accès au financement des entreprises aux fortes externalités négatives, nous les poussons à mieux prendre en compte les enjeux du développement durable. L'incitation au progrès est forte : c'est ici que réside tout l'intérêt de la finance durable.

De plus, nous engageons désormais un dialogue systématique sur les questions ESG avec les sociétés dans lesquelles nous investissons. Ce dialogue porte tant sur des pistes d'amélioration que sur des points de vigilance, en matière de politique climatique, de développement du capital humain et de transparence en particulier. Telle est notre démarche pour sélectionner les titres de nos portefeuilles et mener nos actions d'engagement, tout en conservant notre traditionnelle rigueur d'analyse financière.

## Une approche à long-terme construisant un cercle vertueux



**E**n saisissant ces enjeux d'avenir, les entreprises deviennent plus pérennes. Dès lors, y investir devient moins risqué tout en offrant de meilleures perspectives de performance à long terme. Cette approche permet donc de construire un cercle vertueux pour les entreprises, les investisseurs et l'ensemble de la société en participant à transformer l'économie.



# NOS OBJECTIFS D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

“

*La prise en compte de critères ESG dans la construction et la gestion de nos portefeuilles concerne désormais toutes les équipes de Lazard Frères Gestion. Nos processus de travail ont été profondément modifiés pour intégrer les dimensions E, S et G de manière effective, répondre aux nouvelles exigences réglementaires et satisfaire les demandes de nos clients.*

”



**Matthieu Grouès,**  
directeur des Gestions Institutionnelles

*L'Accord de Paris, signé dans le cadre de la COP21, ainsi que les Objectifs de Développement Durable proposés par les Nations Unies en 2015, constituent les deux piliers fondamentaux de ces nouvelles exigences.*

**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



PARIS2015  
COP21-CMP11

## Investir aujourd'hui pour préparer l'avenir



Les perspectives de long terme de nos stratégies de gestion constituent le cœur de notre engagement en faveur d'un développement économique et sociétal durable. Parallèlement à notre prise de conscience individuelle, de nouveaux cadres et outils internationaux sont apparus, incitant les acteurs du secteur financier à participer à un système plus durable. Notre processus d'investissement prend la forme d'une gestion active et met en avant une sélection de titres exigeante pour optimiser le couple rendement-risque, notamment grâce à la prise en compte des paramètres environ-

nementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'analyse ESG prend en effet en considération des paramètres qui nous paraissent indispensables à la solidité, à la stabilité et à la pérennité financière des entreprises. Elle nous permet d'identifier des enjeux majeurs négligés ou sous-estimés par l'analyse financière, de détecter des risques potentiellement dommageables pour l'entreprise et ses investisseurs, en particulier en matière de climat, et de repérer de futures opportunités.

*Lazard Frères Gestion a la conviction que les entreprises qui intègrent les enjeux ESG dans leur stratégie offrent une garantie supplémentaire de résilience et de performance sur la durée. Elles sont, en effet, plus à même de prendre en compte l'ensemble de leurs parties prenantes, condition essentielle à la création de valeur et à leur compétitivité de long terme.*



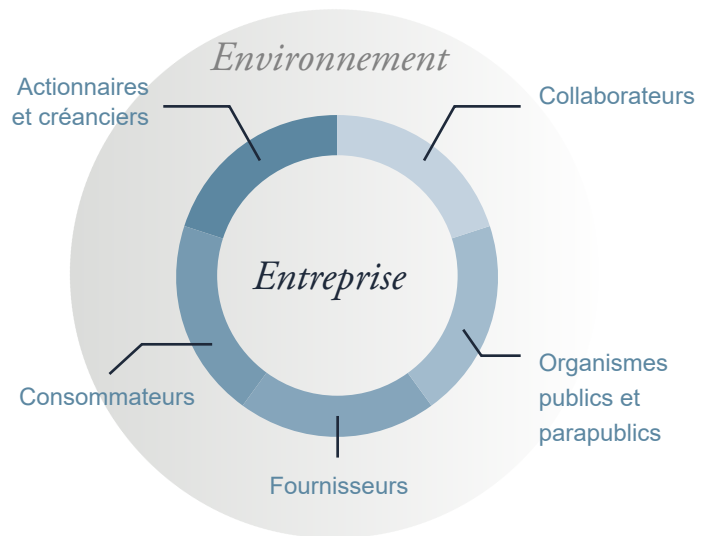
# Des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance considérablement renforcés



Convaincus de l'importance d'une recherche fondamentale approfondie et d'une mise en perspective globale des déterminants économiques et financiers, nous avons considérablement enrichi notre analyse et notre intégration des critères environnementaux, climatiques, sociaux et sociétaux.

Depuis toujours, la bonne gouvernance constitue pour nous le fondement d'une stratégie financière et extra-financière crédible. Nous portons ainsi une attention particulière à toutes les parties prenantes impliquées dans la vie des entreprises dans lesquelles nous investissons : collaborateurs, clients, actionnaires et créanciers, fournisseurs, régulateurs.

Nous investissons avant tout dans des entreprises que nous souhaitons accompagner dans la durée, dont les modèles de développement nous semblent clairs, les organes de contrôle efficaces et qui disposent d'un management qualifié avec lequel nous instaurons, au fil des rencontres, un rapport de confiance fort.



# NOTRE CHARTE ESG

## E

ENJEUX  
ENVIRONNEMENTAUX

Toute entreprise désireuse d'assurer sa pérennité économique se doit de protéger le capital naturel en recherchant en permanence la limitation des effets négatifs et l'optimisation des impacts positifs de ses activités, produits et services sur l'environnement et le climat.

L'analyse environnementale d'une entreprise consiste en une appréhension précise de ses activités, produits et services susceptibles d'avoir un impact significatif, positif ou négatif, sur l'environnement.

## S

ENJEUX  
SOCIAUX

Le capital humain est, avec le capital financier, l'un des deux moteurs essentiels de l'entreprise. Valoriser ce capital humain sur toute la chaîne de valeur, en prendre soin et le développer doit faire partie de la stratégie des entreprises.

Le suivi et l'analyse de multiples indicateurs permettent d'apprécier la politique de l'entreprise en matière sociale et d'identifier de potentiels risques.

## G

ENJEUX  
DE GOUVERNANCE

Les bonnes pratiques en matière de gouvernance sont des éléments de maîtrise du risque qui favorisent la création de valeur et contribuent à un alignement global des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

L'analyse de la bonne gouvernance est réalisée grâce à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'évaluer objectivement son architecture et sa qualité.



# GOUVERNANCE INTERNE

## Une intégration ESG à tous les niveaux



Toutes les activités de la société de gestion, tant pour les clients institutionnels que privés, sont aujourd'hui concernées par les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les principes de l'investissement responsable sont désormais ancrés dans les discussions et les pratiques de toutes les fonctions-clés : la gouvernance interne, la recherche et l'analyse, la gestion de portefeuille, le contrôle des risques et le reporting, la conformité et les relations avec les clients.

Ainsi, Lazard Frères Gestion a mis en place une gouvernance permettant une prise de décision efficace sur les sujets ESG tout en laissant la place au dialogue entre tous les métiers.

## Différents comités impliquant tous les métiers

Plusieurs organes décisionnels permettent de structurer les processus de décision concernant l'investissement responsable.

- Le comité exécutif présidé par François-Marc Durand, président de Lazard Frères Gestion, définit les grandes orientations sur les sujets de durabilité. Il suit les avancées des différents projets stratégiques et valide les principes, la philosophie et les nouveaux sujets ESG. Le comité exécutif se réunit tous les trimestres.
- Le comité ESG se compose des représentants de la gestion institutionnelle et privée, ainsi que des membres des équipes de Marketing, Reporting, Contrôle des Risques, Conformité, Relations avec les Consultants et de la Direction. Il valide les politiques

internes, les processus et méthodologies en termes d'investissement responsable. Le comité ESG se réunit toutes les deux semaines.

- Le comité Risque ESG suit le respect des critères ESG internes par la remontée des alertes en termes de ratios. Il valide les paramètres ESG à respecter et suit les exceptions méthodologiques. Il se réunit tous les mois.
- La réunion mensuelle ESG réunit l'ensemble des métiers de la société de gestion. Lors de cette réunion, les participants suivent les actualités réglementaires relatives à l'investissement durable, l'actualisation des outils marketing et discutent des besoins commerciaux et des pratiques concurrentielles. La réunion a lieu tous les mois.



## Une équipe ESG entièrement intégrée à la gestion

Le modèle d'analyste-gestionnaire, propre à Lazard Frères Gestion, permet à tous les gestionnaires de portefeuilles d'inclure les pratiques d'investissement responsable au cœur de leur gestion. Ainsi, les analystes-gestionnaires sont directement responsables des analyses ESG des sociétés, de leur notation interne, de l'intégration ESG et de la mise en place de mesures d'engagement.

Les analystes-gestionnaires et les autres équipes de Lazard Frères Gestion sont assistés par l'équipe ESG composée du Directeur de l'ESG et de 5 spécialistes sur 3 domaines : action, taux et gestion privée. Cette direction ESG est placée directement sous la responsabilité de François-Marc Durand, président de Lazard Frères Gestion.



# NOTRE PROCESSUS D'ANALYSE ESG



*Particulièrement attachée à la maîtrise des analyses financières et extra-financières, Lazard Frères Gestion accorde une importance cruciale au développement de modèles propriétaires. Nous avons ainsi élaboré notre propre modèle d'analyse ESG afin d'apporter une réelle valeur ajoutée dans la sélection des émetteurs.*



**Matthieu Grouès,**  
directeur des Gestions Institutionnelles

## Un modèle d'analyse propriétaire



Fruit d'une méthodologie rigoureuse, notre processus d'analyse ESG synthétise les informations relatives à chaque société dans une grille interne partagée par l'ensemble des analystes-gestionnaires.

Les équipes Actions, Taux et de Gestion Privée disposent ainsi d'une analyse commune qui sert de support à la mise en œuvre des processus d'intégration adaptés aux différentes classes d'actifs.





**L**a construction des analyses passe par une étude approfondie, informée, prospective et, si besoin, critique de toutes les données disponibles en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Les analyses ESG sont réalisées directement par nos analystes gestionnaires conformément à notre volonté de refuser une approche ESG « en silo ».

Elles s'appuient sur les informations publiées directement par les entreprises ou récoltées dans le cadre d'un dialogue direct avec le management, sur des données d'institutions publiques et d'ONG et sur les éléments d'analyse fournis par nos partenaires.

### Procédure d'escalade



Une procédure d'escalade est déclenchée en cas de mauvaise notation interne ESG. L'entreprise concernée fait alors l'objet d'un engagement approfondi, qui peut aboutir, en cas de résultats non satisfaisants, à l'entrée en liste d'exclusion de l'émetteur.

Notre grille d'analyse interne ESG comprend trois piliers indépendants et complémentaires E, S et G. Chaque pilier est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note).

Pour chaque pilier notre analyse se concentre sur les critères les plus pertinents, grâce à l'utilisation d'indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

# 1 / Un nombre important de critères ESG systématiquement pris en compte



## E > P I L I E R Environnement

### POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des facteurs environnementaux adaptés aux enjeux du secteur</li> <li>• Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental</li> </ul>

CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et formulation de lignes directrices, de priorités, de moyens appropriés et d'objectifs chiffrés précis</li> <li>• Intégration de la réglementation liée au secteur</li> </ul>

### MAÎTRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des risques associés au changement climatique</li> <li>• Gestion responsable de l'eau et des déchets</li> <li>• Préservation de la biodiversité</li> </ul>

CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des émissions de GES et anticipation des conséquences physiques liés au changement climatique</li> <li>• Optimisation de l'utilisation de l'eau, limitation des rejets dans l'environnement</li> <li>• Mesure de l'impact des activités sur la biodiversité et réduction de l'exploitation de zones, écosystèmes, végétaux et organismes sensibles</li> </ul>

### IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PRODUIT OU SERVICE

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation environnementale</li> <li>• Écoconception des produits ou services</li> </ul>

CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'innovations technologiques, de solutions d'efficacité énergétique</li> <li>• Réduction de l'impact lié à la fabrication, l'utilisation et l'élimination des produits ou services, développement de l'économie circulaire</li> </ul>

## RESPECT DES DROITS HUMAINS

### OBJECTIFS

- Prévention des situations ou des actes de complicité de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

### CRITÈRES

- Respect des droits humains fondamentaux, notamment des principes de l'UNGC, de l'UNGP et de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Élimination des formes de travail proscrites, en particulier le travail des enfants et le travail forcé ou obligatoire
- Protection des collaborateurs face à de potentielles menaces, notamment dans les régions d'implantation à risque
- Respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### OBJECTIFS

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

### CRITÈRES

- Respect et promotion de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective
- Stratégie en matière d'emploi: plan de formation, transition du secteur, politique d'évolution interne et gestion des restructurations
- Principe d'égalité des chances et de traitement des personnes
- Prévention des accidents du travail et maladies professionnelles et amélioration continue des conditions de santé-sécurité au travail

## GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

### OBJECTIFS

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

### CRITÈRES

- Élimination des formes de travail proscrites chez les fournisseurs et sous-traitants et coopération durable avec les fournisseurs
- Protection et respect des droits du client/consommateur : prévention des pratiques anti-concurrentielles, sécurité, protection contractuelle et information du client



# G

PILIER  
Gouvernance

## CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE SUEILLANCE

## QUALITÉ DU MANAGEMENT

## QUALITÉ DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Indépendance du Conseil</li> <li>Compétence et diversité du Conseil</li> <li>Limitation du cumul des mandats</li> </ul>
CRITÈRES
<p>Conseil capable de contrôler et de conseiller les dirigeants exécutifs pour assurer un équilibre des pouvoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Séparation des positions de président et de directeur général</li> <li>Diversité et complémentarité des expertises</li> <li>Proportion importante de membres indépendants permettant un contrôle objectif et impartial sur les dirigeants</li> </ul>

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de la stratégie</li> <li>Éthique des affaires</li> <li>Efficacité de l'audit et des mécanismes de contrôle</li> </ul>
CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation et mise en œuvre d'une stratégie cohérente avec l'environnement externe et les ressources internes</li> <li>Prévention de toutes formes de corruption, d'acteurs privés comme d'agents publics</li> <li>Système de contrôle interne capable de repérer et évaluer les risques de l'entreprise et de garantir la confiance dans l'indépendance et l'objectivité des auditeurs externes</li> </ul>

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Confiance dans les prévisions et transparence</li> <li>Accessibilité du management</li> </ul>
CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Historique des avertissements sur résultats (<i>profit warning</i>)</li> <li>Publication des données quantitatives et explications qualitatives donnant une vue fidèle de la situation actuelle de l'entreprise et de ses perspectives sur les questions financières et extra-financières</li> </ul>

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration claire des rémunérations des dirigeants</li> <li>Transparence de la rémunération</li> <li>Cohérence avec les résultats obtenus</li> </ul>
CRITÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de rémunération décrivant ses principes et détaillant les différentes composantes</li> <li>Intégration d'objectifs ESG dans la rémunération</li> <li>Rémunération en ligne avec la stratégie, liée à la performance de l'entreprise et à l'évolution de la valeur du titre de la société sur le long terme</li> </ul>

# 2 / Spécificités sectorielles et table de matérialité

Conscients de l'importance des comparaisons intra-sectorielles et d'une bonne compréhension de l'environnement opérationnel, géographique et réglementaire dans lequel les entreprises évoluent, nous portons une attention particulière, dans notre méthodologie d'analyse, à la matérialité des risques et opportunités ESG. Une prise en compte différenciée des critères selon les secteurs, les pays voire même selon des caractéristiques particulières paraît nécessaire pour rendre compte de manière adéquate des performances ESG propres à chaque entreprise.

Pour mieux évaluer la matérialité et comprendre la manière dont les facteurs de durabilité peuvent affecter la performance financière d'un émetteur, Lazard Frères Gestion a élaboré en janvier 2021 une table de matérialité propriétaire.

Cette table de matérialité répond à un double objectif : d'une part, elle permet de formaliser de façon transparente la manière dont les analystes-gestionnaires sélectionnent, au sein de la grille interne d'analyse ESG, les indicateurs les plus pertinents pour leur analyse. D'autre part, elle sert de socle aux thématiques et actions d'engagement menées par Lazard Frères Gestion auprès des entreprises.

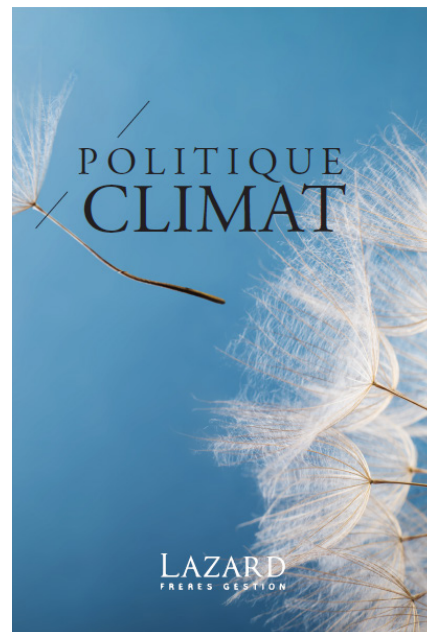
	Compagnies aériennes	Automobiles	Transports	Banques	Matériaux de construction	Chimie	Biens de consommation	Énergie	Agroalimentaire	Commerce de détail	Santé	Tourisme	Industrie	Assurance	Médias	Métaux, mines et biens de base	Immobilier	Logiciels, informatique et services aux entreprises	Technologie (Hardware)	Télécommunications	Services aux collectivités
<b>ENVIRONNEMENT</b>																					
Pollution accidentelle																					
Protection de la biodiversité et expérimentation animale																					
Émissions atmosphériques et changement climatique																					
Emballage responsable																					
Gestion de l'eau et des déchets																					
Approvisionnement responsable en matières premières																					
Gestion de l'énergie																					
Produits verts et ISR																					
Utilisation et fin de vie des produits																					
Impact du transport																					
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>																					
Réorganisations																					
Santé et sécurité des employés																					
Dialogue social																					
Gestion des carrières																					
Diversité et inclusion																					
<b>DROITS DE L'HOMME</b>																					
Droits fondamentaux																					
Droit du travail																					
Non-discrimination																					
<b>ENGAGEMENT SOCIÉTAL</b>																					
Accès à l'énergie																					
Impact sociétal des produits																					
Développement social et économique																					
Transparence fiscale																					
Inclusion financière																					
Accès aux services de base																					
<b>PRATIQUES DES ENTREPRISES</b>																					
Sécurité des produits																					
Relations avec les fournisseurs																					
Normes sociales et environnementales dans la chaîne d'approvisionnement																					
Confidentialité et sécurité des données																					
Information des clients et relation responsable																					
Corruption et blanchiment d'argent																					
Lobbying responsable																					
Pratiques anticoncurrentielles																					
<b>GOVERNANCE</b>																					
Conseils d'administration																					
Contrôles internes et gestion des risques																					
Indépendance de l'audit																					
Rémunération des cadres																					
Droits des actionnaires																					

# 3/ Prise en compte du risque de durabilité et des incidences négatives en matière de durabilité



## Politique Climat

La signature des Accords de Paris en 2015 et la montée en puissance des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ont rendu indispensable la définition par les États et les acteurs publics d'un cadre structurant destiné à favoriser une meilleure prise en compte des risques et opportunités associées. Afin d'harmoniser la réglementation à l'échelle européenne, la Commission Européenne a lancé, en 2018, un plan d'action pour la finance durable. Investisseur de long terme, Lazard Frères Gestion compte s'inscrire résolument en faveur de la transition vers une finance plus verte et responsable.



## Risque de durabilité

Le règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) définit le risque en matière de durabilité comme *« un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. »*

Pour les entreprises, le risque de durabilité peut prendre différentes formes : destruction de capital physique, risques de réputation, coûts juridiques et réglementaires, notamment liés à l'instauration d'un prix du carbone.

Ce risque de durabilité est pleinement intégré par Lazard Frères Gestion dans

son analyse ESG au moyen de divers indicateurs quantitatifs (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) mais aussi qualitatifs (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...) présents dans son modèle d'analyse interne.

Les politiques d'exclusion normatives et sectorielles ainsi que le suivi des controverses au moyen de nos différentes sources internes et externes participent également de l'effort de réduction et d'atténuation du risque de durabilité pour nos investissements.

Selon l'Article 3 du règlement SFDR, Lazard Frères Gestion a publié une politique d'intégration des risques en matière de durabilité. [Vous pouvez la consulter ici.](#)

## Incidences négatives en matière de durabilité

Les incidences négatives en matière de durabilité ou «Principal Adverse Impacts» représentent, selon le règlement UE n°2019/2088 (SFDR), l'ensemble des effets négatifs des décisions d'investissement sur l'environnement.

Soucieux de minimiser les conséquences négatives de ses décisions d'investissement sur l'environnement, Lazard Frères Gestion inclut dans son modèle d'analyse et d'intégration ESG l'empreinte carbone des entreprises, leur consommation énergétique, leur capacité à gérer de manière responsable leur consommation d'eau et leur production de déchets.

Selon l'Article 4 du règlement SFDR, Lazard Frères Gestion a publié une politique de prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité. [Vous pouvez la consulter ici.](#)

# 4 Cas pratique : les biens de consommation



**Stanislas Coquebert de Neuville**  
analyste - gestionnaire Actions Europe  
Lazard Frères Gestion

*chargé des secteurs de la chimie, des biens de consommation et de l'agro-alimentaire, il a rejoint Lazard Frères Gestion en 2012 après avoir passé 5 ans chez Exane BNP Paribas à Londres.*

## E > P I L I E R Environnement

### CHARTRE LFG



Une entreprise désireuse d'assurer sa pérennité économique se doit de protéger le capital naturel en recherchant en permanence la limitation et/ou l'optimisation des impacts de ses activités, produits et services sur l'environnement et le climat.



### CONCRÈTEMENT :

Une entreprise vertueuse est donc une entreprise qui atteint une certaine efficacité (énergétique, CO<sub>2</sub>, eau, déchets), et/ou qui s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de ses critères environnementaux avec des objectifs datés et chiffrés.

Pour le « E », nous concentrons notre analyse sur les émissions carbone (CO<sub>2</sub>), l'énergie consommée, les déchets et, le cas échéant, la consommation d'eau. Nous tenons compte ensuite de la note Moody's ESG Solutions ainsi que de l'existence d'objectifs de moyen terme fixés par le groupe.

### APPLICATION

#### • Émissions (CO<sub>2</sub>)

Analyse de l'intensité carbone (tonnes de CO<sub>2</sub>/m€ de chiffre d'affaires)  
Comparaison à la moyenne sectorielle

*Ex : Danone\*, 26T/m€ contre 97T/m€ (en moyenne dans le secteur de l'alimentaire).*

#### • Énergie consommée

Évolution de l'intensité énergétique (MWh/m€ de chiffre d'affaires)

*Ex : L'Oréal\*, 28 MWh/m€ en 2017, 31 MWh/m€ en 2019. À surveiller.*

#### • Déchets

Intensité de génération de déchets (en T/m€ de chiffre d'affaire et évolution)

#### • Consommation d'eau

Intensité de consommation d'eau (m<sup>3</sup>/m de chiffre d'affaire)

*Ex : LVMH\*, 246 m<sup>3</sup>/m€ en 2017, 204 m<sup>3</sup>/m€ en 2019. Tendance positive.*

### OBJECTIFS CHIFFRÉS

L'existence d'engagements quantifiés sur l'amélioration de certains critères environnementaux est prise en compte.

*Ex : ABInbev\*, « by 2025, 100% of our products will be in packaging that is returnable or made from majority recycled content, 100% of our purchased electricity will be from renewable sources, and we will reach a 25% reduction in CO<sub>2</sub> emissions »*

*\*Les entreprises citées sur le présent document ne le sont qu'à titre informatif et pour des indicateurs précis. Leur performance pour ces indicateurs et les commentaires associés ne présument en rien de leur notation ESG finale.*





PILIER  
Social

#### CHARTRE LFG

“

Le capital humain est l'un des deux moteurs de l'entreprise avec le capital financier. Valoriser ce capital humain sur toute la chaîne de valeur, en prendre soin et le développer doit faire partie de la stratégie de l'entreprise.

”

#### CONCRÈTEMENT :

Une entreprise vertueuse s'efforce, entre autres, de réduire la rotation de son personnel, de faire converger la présence de femmes dans les employés et dans le management, et de réduire ses accidents au travail.

Pour la notation du « S », nous ajoutons aux critères ci-dessus la note Moody's ESG Solutions ainsi que l'existence éventuelle d'objectifs sociaux (ex : contrôle des conditions de travail chez les fournisseurs).

#### APPLICATION

##### • RH

Analyse : de la rotation du personnel, du niveau de syndicalisation du personnel, de la féminisation des équipes et évolution

Ex : Heineken\*, taux de femmes dans le management passé de 19% en 2017 à 23% en 2019

##### • Approvisionnement et fournisseurs

Contrôle des normes en place chez les fournisseurs

Ex : JDE Peets\*, « 100% responsibly sourced green Coffee & Tea by 2025 »

##### • Santé et sécurité

Taux d'accidents et leurs évolutions



PILIER  
Gouvernance

#### CHARTRE LFG

“

Une gouvernance satisfaisante est une garantie de transparence et d'équilibre des pouvoirs. Lazard Frères Gestion considère que de bonnes pratiques et la présence, le cas échéant, d'un contre-pouvoir actionnarial participent à la maîtrise des risques, favorisent la création de valeur et contribuent à un alignement global des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

”

#### CONCRÈTEMENT :

Une entreprise vertueuse cherche à disposer d'un Board indépendant, qui représente un véritable contre-pouvoir au management, et à être en mesure de représenter et défendre les intérêts des actionnaires minoritaires.

Pour la notation du « G », nous nous intéressons à une multiplicité de facteurs comme le pourcentage d'administrateurs indépendants, la diversité du management et du Board, la rémunération des cadres dirigeants.

#### APPLICATION

##### • Indépendance

Cumul des rôles de DG et de président  
Part d'indépendants au Board

Ex : EsilorLuxottica, pas de cumul des rôles du PDG mais seulement 44% d'indépendants au Board

##### • Diversité

Représentation des femmes au Board  
Age moyen du DG et du président

Ex : L'Oréal, 53% de femmes au Board

##### • Enracinement

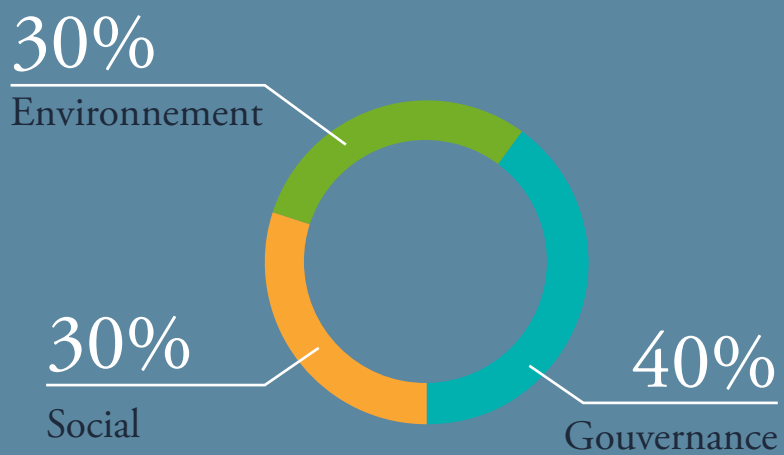
Présence aux réunions du Board  
Durée des mandats

Ex : LVMH, même CEO depuis 32 ans

\*Les entreprises citées sur le présent document ne le sont qu'à titre informatif et pour des indicateurs précis. Leur performance pour ces indicateurs et les commentaires associés ne présument en rien de leur notation ESG finale.

# 5 / Pondération des piliers ESG

Fidèle à ses convictions et à sa volonté d'accompagner les entreprises dans la durée, Lazard Frères Gestion surpondère le pilier Gouvernance. Nous considérons en effet que, sur le long terme, une bonne gouvernance est garante de la protection des intérêts de toutes les parties prenantes de l'entreprise. Elle constitue également une condition indispensable à la mise en œuvre d'une politique environnementale et sociale crédible et représente donc un critère décisif dans la sélection de valeurs.



Une pondération spécifique est mise en place dans le cadre de la gestion ISR de la gamme **Lazard Patrimoine**, reflétant un parti pris de gestion qui met l'accent sur une réponse des acteurs financiers à l'urgence environnementale et climatique. Ainsi les fonds labellisés de gestion diversifiée **Lazard Patrimoine** et **Lazard Patrimoine Opportunities** appliquent une pondération de 50% pour l'Environnement, 25% pour le Social et 25% pour la Gouvernance aux notes E, S et G fournies par Moody's ESG Solutions.



## Suivi des controverses



### UN SUIVI PERMANENT DES CONTROVERSES

Lazard Frères Gestion assure un suivi continu des controverses sur les entreprises de son univers à partir de différentes sources et données externes. Depuis janvier 2020, ce suivi s'enrichit de l'analyse des controverses ESG réalisée par Moody's ESG Solutions.

Cette analyse permet d'appréhender tout événement qui pourrait entacher la réputation d'une entreprise, sa sécurité juridique, économique et sa valeur financière. Elle constitue un élément important de l'analyse des risques ESG de l'entreprise et la grille propriétaire d'analyse ESG de Lazard Frères Gestion y consacre une section qui influence la notation interne des entreprises.

Les informations communiquées par les médias et les brokers alertent également en permanence les analystes-gestionnaires sur d'éventuelles controverses qui pourraient affecter les entreprises de leur univers d'investissement.

### L'INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE À L'ANALYSE ESG INTERNE

Les controverses jugées pertinentes et particulièrement sévères par l'analyste-gestionnaire font l'objet d'une analyse approfondie. S'il le juge nécessaire, l'analyste-gestionnaire révisé la note E, S ou G de l'émetteur en fonction de son analyse de la controverse. Il intègre ainsi directement les effets de la controverse sur l'évaluation ESG interne des titres de la société.

De plus, en évaluant chaque controverse selon sa sévérité, sa fréquence et la réactivité de l'entreprise, Moody's ESG Solutions informe les analystes-gestionnaires de la capacité des émetteurs à gérer les controverses. Les données fournies sont utilisées comme un outil d'aide à la décision et une base d'alerte.



# INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOS GESTIONS

L'analyse ESG influence directement nos décisions d'investissement tant en Gestion Institutionnelle qu'en Gestion Privée. Elle entre quantitativement dans les processus de sélection de titres et d'allocation. Une appréciation qualitative informée par les données et opinions de nos analystes-gestionnaires complète cette intégration quantitative.

## 1 Gestion Actions

La valorisation financière de chaque entreprise intègre le résultat de notre analyse ESG. Les analystes-gestionnaires prennent en compte les notes ESG des grilles internes d'analyse dans le coût du capital des sociétés qu'ils suivent via le calcul du Bêta.

Ce calcul est réalisé en interne grâce à une méthodologie propre à Lazard Frères Gestion et donne une mesure de l'ensemble des risques de l'entreprise.

Notre méthodologie de calcul considère les critères financiers et extra-financiers comme complémentaires en retenant la pondération ci-contre.

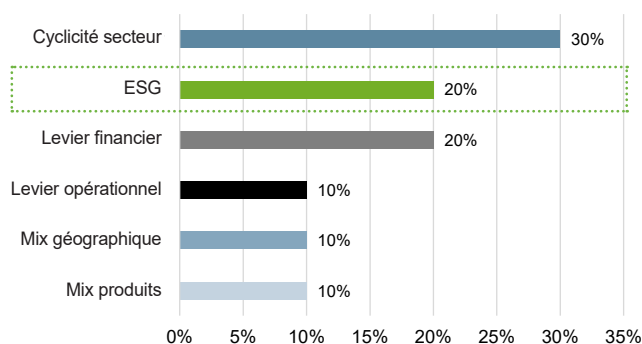
Nous actualisons les flux de trésorerie (*cash-flows*) grâce au WACC, le coût moyen pondéré du capital. Ce coût correspond à la moyenne pondérée du coût des fonds propres (*equity*) et du coût de la dette. Le coût des fonds propres dépend du profil de l'entreprise et, notamment, de son risque spécifique. Ce risque spécifique comprend, entre

autres, la cyclicité de l'activité de l'entreprise, le mix géographique ainsi que le respect des critères ESG. Lorsque l'entreprise sous-estime l'importance des enjeux ESG, son risque augmente d'autant.

Dans notre modèle, le risque diminue la valorisation financière de l'entreprise.

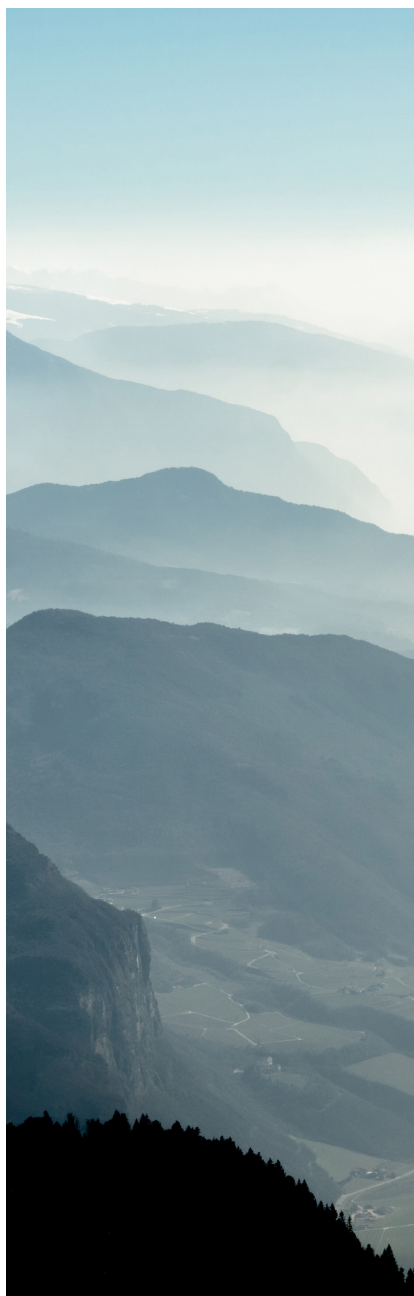
Au contraire, une bonne gestion des dimensions ESG réduit le risque lié à l'entreprise et accroît sa valorisation théorique (*fair value*). Ainsi, le degré de prise en compte des critères ESG influence directement notre évaluation financière.

### UNE PRISE EN COMPTE DIRECTE DANS LA VALORISATION



### La prise en compte des critères ESG a un impact direct sur nos valorisations





## 2 / Gestion Taux

### UNE ANALYSE INTERNE QUI INFLUENCE DIRECTEMENT LA SÉLECTION DES ÉMETTEURS

Les analystes-gestionnaires obligataires participent activement à l'analyse ESG propriétaire et complètent les grilles internes pour les émetteurs non couverts par les équipes Actions. Dans le cadre de leur gestion, ils veillent à ce que les portefeuilles obligataires intègrent les émetteurs les plus avancés en matière de pratiques et d'engagements ESG tout en s'assurant que le *spread* reste attractif du point de vue du risque crédit.

Le processus d'investissement intègre quantitativement l'analyse ESG propriétaire tant en matière de sélection des titres que pour déterminer leur poids en portefeuille. Ainsi, l'équipe de gestion obligataire exclut les émetteurs dont les notes internes sont jugées faibles ( $\leq 2$  sur 5). De plus, pour les émissions *Investment Grade*, la part des émetteurs notés entre 2 sur 5 et 3 sur 5 est limitée à 30% des valeurs en portefeuille.

Pour les portefeuilles *High Yield*, plus exposés à des émetteurs de petite taille et traditionnellement moins bien notés, cette part est limitée à 50% des portefeuilles.

L'analyse ESG, intégrée à notre analyse fondamentale, influence donc directement les décisions d'investissement pour favoriser l'allocation des investissements vers les émetteurs les plus vertueux en matière d'ESG.

#### Intégration quantitative de l'analyse ESG propriétaire au sein du processus d'investissement

Type d'émetteur	Note interne	Exclusion	Limite d'exposition
Ensemble des émetteurs	Note $\leq 2$ sur 5	Oui	-
Investment Grade	$2 < \text{Note} \leq 3$	-	Max 30%
High Yield	$2 < \text{Note} \leq 3$	-	Max 50%

## SÉLECTION DES ÉMETTEURS SOUVERAINS (ÉTATS)

Les titres souverains dans lesquels Lazard Frères Gestion investit sont habituellement considérés comme des investissements sûrs. Néanmoins, les États sont exposés à des facteurs de risque ESG susceptibles d'altérer le développement durable de leur économie à long terme.

Lazard Frères Gestion s'appuie sur la recherche Moody's ESG Solutions pour :

- Enrichir son analyse traditionnelle des titres souverains en intégrant des indicateurs de durabilité dans le processus de sélection des titres
- Identifier les forces et faiblesses des États en fonction des facteurs de risque ESG
- Obtenir une analyse qualitative des facteurs de risque les plus significatifs pour les pays de l'OCDE
- Suivre continûment les évolutions normatives

Outre les aspects économiques et financiers, les États souverains sont évalués selon des critères ESG regroupés autour de 3 piliers reposant sur leurs engagements en matière de responsabilité institutionnelle, environnementale et sociale, ou comment l'État crée de la valeur pour ses concitoyens et contribue à leur bien-être.

Par ailleurs, Lazard Frères Gestion a établi une liste d'exclusion de pays (pays interdits GAFI) et une liste de pays sous surveillance (pays sous sanctions internationales ou sous embargo). Ces listes comprennent des pays susceptibles de présenter un risque majeur en termes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

172 indicateurs sont analysés par pays

*Exemples d'indicateurs : Ratification de l'Accord de Paris, espérance de vie, revenu national brut par habitant...*

Répartis en trois domaines :

• PROTECTION  
ENVIRONNEMENTALE

• PROTECTION  
SOCIALE ET SOLIDARITÉ

• RESPONSABILITÉ DE  
LA GOUVERNANCE



Note absolue sur 100 pour chaque pays

### Responsabilité environnementale

Le respect de l'environnement est apprécié sur les engagements des États en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de lutte contre la pollution, la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

### Responsabilité sociale et solidarité

Ce pilier est analysé principalement via l'indice de développement humain des Nations Unies (IDH) prenant en compte la longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

- Longévité ou santé : accès et couverture des systèmes de santé, inégalité et espérance de vie
- Éducation : durée moyenne et durée attendue de scolarisation
- Niveau de vie : revenu national brut par habitant

### Responsabilité institutionnelle

Les critères que nous considérons essentiels sont la défense des droits de l'Homme, le respect des libertés fondamentales, l'intégrité des institutions publiques et privées, comme l'indépendance de la justice et de la presse.

## SÉLECTION DES OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES

Le marché des obligations vertes (Green Bonds), sociales (Social Bonds) et durables (Sustainability bonds) est en forte croissance. En effet, ces obligations sont émises par des émetteurs publics ou privés dont le financement est destiné à des projets spécifiques ayant un impact environnemental ou social positif. Quasiment toutes les obligations respectent les aux quatre principes définis par l'International Capital Market Association (ICMA) dans les Green Bond Principles (GBP), et les Social Bond Principles (SBP) :

- L'utilisation des fonds : description des projets éligibles et de leurs critères d'éligibilité
- Le processus de sélection et d'évaluation : description du processus de décision et de sélection des projets ainsi que les services concernés
- La gestion des fonds : processus de suivi de l'allocation des fonds mis en place pendant toute la vie de l'obligation
- Reporting d'allocation et d'impact

De plus, Lazard Frères Gestion sélectionne et s'assure donc de la durabilité des émissions grâce à l'utilisation d'une grille d'analyse interne s'articulant autour de quatre piliers : De plus, Lazard Frères Gestion sélectionne et s'assure donc de la durabilité des émissions grâce à l'utilisation d'une grille d'analyse interne s'articulant autour de quatre piliers :

- Le cadre d'émission : Respect des Green/Social Bonds Principles ou Sustainability Bond Guidelines et analyse des projets éligibles
- Cohérence de l'émission : Analyse du profil ESG et des controverses de l'émetteur. Plus particulièrement, nous vérifions que l'émission et les projets financés sont cohérents avec la stratégie environnementale et climatique de l'émetteur
- Le Second-Party Opinion (SPO) : Prise en compte de l'avis de la revue externe (SPO) qui nous permet de juger la qualité de l'émission
- Le reporting : Suivi des reporting d'allocation et d'impact et prise en compte des conclusions de l'audit externe



## 3 Gestion Diversifiée

Dans le cadre de sa gestion Diversifiée, Lazard Frères Gestion cherche à utiliser toutes les opportunités offertes par les différentes classes d'actifs tout en bénéficiant des atouts d'une allocation flexible. Cette allocation découle d'une approche fondamentale basée sur notre scénario macroéconomique. L'équipe de gestion Diversifiée définit, selon le cycle et les marchés, l'allocation tactique et délègue la gestion des poches Actions et Taux aux équipes de gestion spécialisées.

La prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) s'inscrit en cohérence avec la philosophie d'investissement responsable de Lazard Frères Gestion : les poches actions suivent la démarche utilisée par la gestion Actions et les poches obligataires celle de la gestion Taux.

Fruits de l'application d'une démarche rigoureuse de sélection et de gestion responsables, les fonds Lazard Patrimoine SRI et Lazard Patrimoine Opportunities SRI bénéficient du label ISR.



## 4 Gestion Convertibles

La gestion des OPC d'obligations convertibles est assurée par Lazard Asset Management en délégation de gestion. L'analyse extra-financière est réalisée par les analystes-gestionnaires et intégrée dans les thèses d'investissement.

Cette analyse extra-financière et son intégration dans la sélection des obligations convertibles s'effectuent selon la politique ESG de Lazard Asset Management (disponible sur [www.lazardassetmanagement.com/gl/references/sustainable-investing](http://www.lazardassetmanagement.com/gl/references/sustainable-investing)).

## 5 Autres gestion déléguées

Lazard Frères Gestion est attentif à la prise en compte de bonnes pratiques en matière d'ESG par l'ensemble des acteurs de la place. Dans le cadre des encours dont la gestion est déléguée, Lazard Frères Gestion veille à ce que ses partenaires appliquent une politique ESG exigeante. Cette dernière est appréciée au moyen de

questionnaires de due diligence et par nos contacts directs avec les sociétés externes. Toutefois, l'analyse des critères ESG, leur intégration, la politique de vote et d'engagement ainsi que les exclusions, hors exclusions normatives, relèvent de politiques propres à chacune des sociétés de gestion déléguées.

# 6 / Gestion sous mandat - Capital investissement

Nous offrons à nos clients privés la possibilité d'investir en capital investissement (private equity). Les équipes d'investissement dédiées identifient et examinent les considérations ESG lors de l'exécution de la diligence raisonnable pour chaque nouvel investissement. Notre due diligence en matière d'investissement responsable englobe en effet les facteurs ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la sélection

des investissements ainsi que sur la structuration des transactions.

Nous intégrons ainsi dans notre questionnaire de due diligence une section dédiée au processus d'investissement du fonds en portefeuille. Elle a pour but d'évaluer la prise en compte de critères ESG en période de pré-investissement, dans la décision d'investissement, en période de détention, et dans la stratégie de sortie.

Le résultat de l'analyse des critères ESG et des risques en matière de durabilité dans le cadre de l'étude d'une opportunité d'investissement constitue un facteur déterminant lors de la prise de décision d'investissement par Lazard Frères Gestion. À ce titre, nous pouvons décider de ne pas réaliser un investissement au regard des risques en matière de durabilité identifiés par cette analyse.

## *L'investissement durable – SFDR*

Selon le règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Lazard Frères Gestion a défini en 2022 sa méthodologie de l'investissement durable. Nous avons fondé notre approche sur une interprétation rigoureuse de la définition donnée par la Commission européenne afin de permettre de sélectionner les entreprises les plus vertueuses de leur secteur.

Un investissement durable est un investissement dans une entreprise qui correspond à trois critères :

### **Les contributions substantielles**

L'entreprise émettrice doit contribuer substantiellement à au moins un des six critères définis par Lazard Frères Gestion.

### **Le principe de Do No Significant Harm**

L'entreprise émettrice doit respecter la règle fixée par Lazard Frères Gestion sur les quatorze principales incidences négatives (PAI).

### **La bonne gouvernance**

L'entreprise doit respecter les principes de bonne gouvernance.

Pour plus d'information sur notre méthodologie d'investissement durable, veuillez consulter notre document [ici](#).





# NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION

## 1 Les exclusions normatives

### Les armes controversées



#### CONTEXTE

Il n'existe pas de définition universellement reconnue concernant les armes controversées et les points de vue diffèrent selon les pays, régions et institutions. Celles-ci s'entendent le plus généralement comme les armes qui frappent sans discrimination et sont disproportionnées dans leurs effets (dégâts excessifs sans commune mesure avec l'avantage militaire attendu). Afin de restreindre, voire de mettre définitivement un terme à la production et l'usage de ces armes, plusieurs normes et traités ont été mis en place au niveau international.

Les conventions et traités internationaux applicables à Lazard Frères Gestion sont :

- le **Traité d'Ottawa** (ou Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel) de 1997 qui interdit l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel et encourage leur destruction,
- la **Convention d'Oslo** (ou Convention sur les armes à sous-munitions) de 2008 qui interdit l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de toutes les armes à sous-munitions définies comme telles.

De plus, Lazard Frères Gestion exclut les investissements dans les entreprises

impliquées dans la mise au point et la fabrication d'armes biologiques, conformément à la **Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines** (CABT) de 1972 ainsi que la production d'armes chimiques, en application de la **Convention sur l'interdiction des armes chimiques** (CIAC) de 1993.

Enfin, depuis 2023, Lazard Frères Gestion exclut toute entreprise domiciliée dans un pays non signataire du Traité de Non-Prolifération (1968) et impliquée dans la **production d'armement nucléaire**.

#### CHAMP D'APPLICATION

Notre politique d'exclusion concerne les valeurs impliquées dans la production ou la diffusion des armes prohibées par ces Conventions. Elle s'applique également aux émetteurs produisant et/ou diffusant des éléments essentiels à leur fabrication.

Son périmètre s'étend donc aux **armes à sous-munitions, aux mines antipersonnel ainsi qu'aux armes biologiques et chimiques**.

Lazard Frères Gestion procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans ces armements controversés. Sur la base des informations fournies par notre partenaire ISS-Ethix,

une liste interne d'exclusions est établie et suivie par notre département de contrôle des Risques.

Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

- Rouge Implication confirmée
- Orange Forte présomption d'implication

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Lazard Frères Gestion, tandis que celles placées en catégorie « orange » demeurent dans le périmètre d'investissement.

Les critères suivants sont appliqués pour définir l'implication d'une société :

- l'entreprise est impliquée dans le développement, la production, l'utilisation, la maintenance, la commercialisation des armes susmentionnées.
- l'entreprise est impliquée dans le développement, la production, la maintenance, la commercialisation d'un composant-clé et spécifique des armes susmentionnées.
- l'entreprise détient une participation supérieure à 20% dans une société impliquée dans une des activités citées ci-dessus.

Nous utilisons MSCI pour la liste d'exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armement nucléaire.

## Violations du Pacte mondial des Nations Unies



### CONTEXTE

Dans le cadre du processus continu de gestion des controverses, l'équipe ESG prête une attention particulière aux entreprises qui enfreignent les Principes du Pacte mondial des Nations Unies.

En cas de violation sévère, avérée et répétée d'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies, les entreprises sont placées sur liste d'exclusion<sup>1</sup>.

Les entreprises qui, face à une controverse de niveau sévère, ont pris des mesures correctrices susceptibles d'y remédier sont placées sur une liste d'engagement approfondi. Un processus d'engagement est initié afin de décider de l'exclusion ou non de la société. En l'absence de réponse satisfaisante ou passé un délai de 6 mois, l'entreprise sera automatiquement inscrite sur la liste d'exclusion.

Dans le cas d'une controverse contestée par Lazard Frères Gestion, les entreprises sont placées sur une liste de suivi. Elles font alors l'objet d'une évaluation et d'une analyse approfondie réalisées par l'équipe ESG qui donnent lieu à la rédaction d'une fiche spécifique synthétisant les principales conclusions de l'analyse. La liste est mise à jour semestriellement en fonction des nouvelles controverses.

Un comité réunissant analystes-gestionnaires et spécialistes ESG soumet trimestriellement ces trois listes à la validation du comité exécutif de Lazard Frères Gestion.

Après clôture de la controverse et passé un délai d'un an, la société sera sortie des trois listes.

*1. Cette exclusion s'applique à l'ensemble des actifs gérés par Lazard Frères Gestion à l'exception de titres acquis avant 2022 pour le compte de clients privés et qui représentaient, au 31 décembre 2021, moins de 0,1% des encours totaux de la société de gestion.*



# 2 / Les exclusions sectorielles

## Tabac

### CONTEXTE

Chaque année, plus de 8 millions de personnes dans le monde meurent du tabac et de ses conséquences<sup>1</sup>. L'industrie du tabac, en particulier, fait l'objet de nombreuses controverses ESG en matière de travail des enfants dans les cultures du tabac, de transparence sur la composition des produits ou encore de déforestation.

Par conséquent, en 2003, près de 180 pays ont adopté la **Convention-Cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte anti-tabac**, dont le but est de réduire drastiquement la consommation d'ici 2025, grâce à de nouvelles réglementations et taxes.

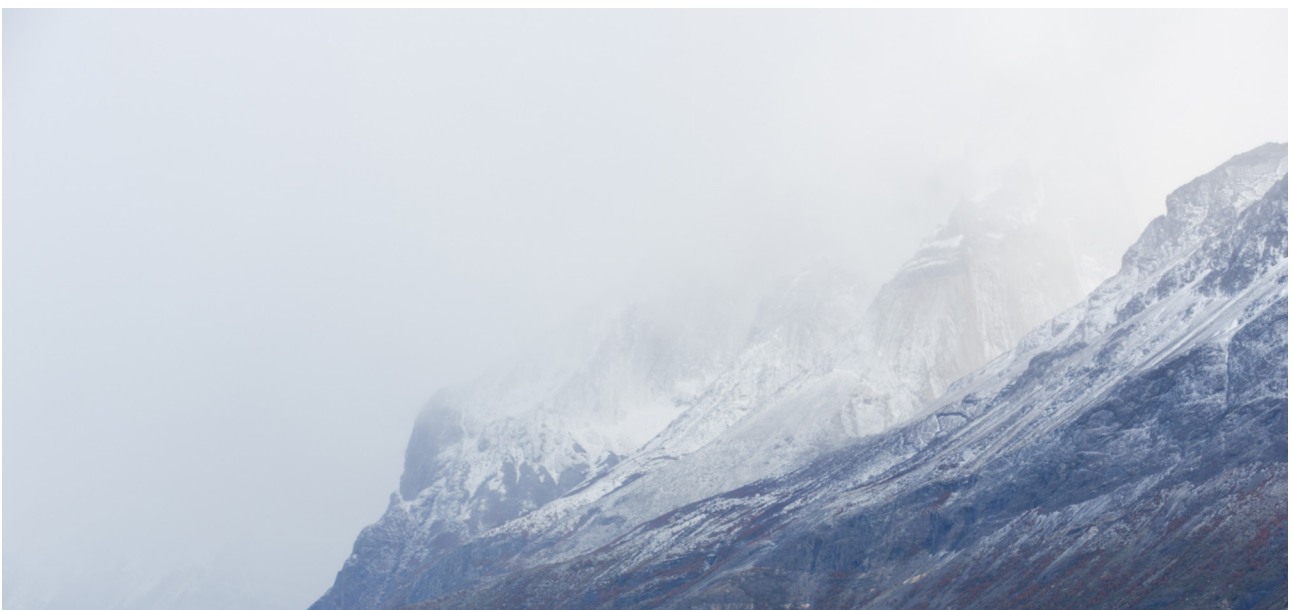


### CHAMP D'APPLICATION

En réponse à ces enjeux ESG majeurs, Lazard Frères Gestion a choisi de mettre en place une **politique d'exclusion du tabac**.

À compter du 15 octobre 2020, Lazard Frères Gestion n'investira plus dans les entreprises dont la production de tabac ou de produits liés au tabac constitue une activité centrale.

Notre politique ne concerne pas les entreprises indirectement impliquées dans l'industrie du tabac via des produits et/ou services secondaires (ex : fournisseurs d'emballages, compagnies aériennes, services de vente aéroportuaires), leur activité n'étant pas exclusivement tournée vers le tabac.



1. Source : Organisation Mondiale de la Santé, 2020 (<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/tobacco>)

## Charbon



### CONTEXTE

Dans le cadre de sa **Politique climat**, Lazard Frères Gestion a défini en 2020 une **stratégie visant une sortie du charbon d'ici 2030**.

Elle vise à participer à la lutte contre le dérèglement climatique et à la réduction de la pollution humaine, tout en tenant compte des risques financiers liés au délaissement d'actifs concernés par la transition énergétique.

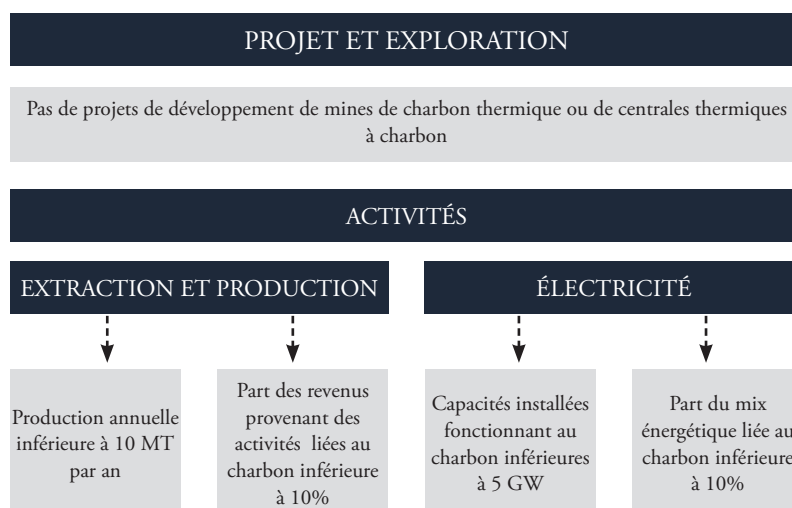
En effet, la combustion de charbon thermique demeure la principale source du réchauffement climatique, représentant plus de 29% des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités humaines et plus de 40% des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'origine anthropique en 2019 selon l'Agence Internationale de l'Énergie<sup>1</sup>. Sa réduction sera, par conséquent, une des mesures les plus efficaces pour parvenir à limiter la hausse des températures.

En 2023, Lazard Frères Gestion a décidé d'abaisser les seuils du chiffre d'affaires provenant des activités liées au charbon thermique et du mix énergétique reposant sur le charbon de 30% à 25%. Cette décision s'inscrit dans la démarche de sortie du charbon d'ici 2030.

### CHAMP D'APPLICATION

Lazard Frères Gestion exclut donc tout investissement dans les entreprises dont :

- Plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'activités liées au charbon thermique
- Plus de 10% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon
- La production annuelle de charbon thermique dépasse 10 MT par an
- Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 5 GW
- Les projets concernent le développement de mines de charbon thermique ou de centrales thermiques à charbon.



Lazard Frères Gestion se réserve le droit de mettre à jour les données fournies par la Global Coal Exit List (GCEL) utilisée pour l'exclusion du charbon thermique. Dans ce cadre, certaines entreprises mentionnées dans la liste peuvent être réintégrées à notre univers investissable si les dernières données disponibles indiquent le respect des seuils énoncés. À l'inverse, si les gestionnaires ou les spécialistes ESG de Lazard Frères Gestion prennent connaissance du dépassement de ces seuils par une entreprise en portefeuille, cette position sera cédée dans un délai de trois mois.

Ces seuils ne s'appliquent pas aux entreprises dont la trajectoire a été validée par la Science Based Target initiative (SBTi) à condition qu'elles n'aient pas prévu d'expansion de leurs capacités dans le secteur du charbon.

De plus, en cohérence avec sa démarche de soutien et d'accompagnement des entreprises, Lazard Frères Gestion considère que les obligations vertes (*Green Bonds*) ou les instruments de type *Sustainability-Linked Bonds* (SLB) avec un indicateur de performance (KPI) lié principalement à un objectif environnemental (exemple: réduction des émissions carbone) sont éligibles à ses investissements, quel qu'en soit l'émetteur.

Concernant les autres énergies fossiles (en particulier gaz et pétrole conventionnels et non conventionnels), Lazard Frères Gestion s'engage à respecter les critères de désengagement du secteur des énergies fossiles, conformément au nouveau cahier des charges du label ISR (V3) d'ici fin 2024

1. <https://www.iea.org/reports/coal-2019>



## NOTRE POLITIQUE CLIMAT

En 2020, Lazard Frères Gestion a fait évoluer son processus d'investissement afin de mieux appréhender le changement climatique, de mieux comprendre les risques qu'il engendre et d'accompagner les entreprises dans leur transition vers une économie bas carbone.

Ainsi, nous intégrons désormais une évaluation des risques et opportunités liés au climat dans notre processus d'analyse, en tenant compte de facteurs environnementaux et, notamment, des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans notre grille interne ESG. Grâce aux données fournies par notre partenaire MSCI, nous sommes en mesure d'évaluer les expositions carbone des portefeuilles gérés et de mesurer leur alignement avec l'objectif 2°C fixé par l'Accord de Paris.

Cette prise en compte de facteurs liés au climat se retrouve également au sein de notre **politique d'engagement**. Lors de nos échanges avec les entreprises, nous nous attachons à aborder régulièrement les questions liées au climat qui, selon nous, auront des effets directs et indirects sur leur performance de long terme. Nos **pratiques de vote**, alignées sur notre politique d'engagement, suivent également cette stratégie.

Dans la continuité des recommandations du CDP dont nous sommes devenus signataires en 2020, nous encourageons la publication des risques et opportunités liés au climat par les entreprises et les émetteurs souverains. Réciproquement, nous nous engageons en faveur d'une transparence accrue envers nos clients en matière d'exposition de leurs portefeuilles, notamment par le développement d'indicateurs carbone alignés sur les recommandations de la TCFD et d'un suivi renforcé pour les fonds labellisés ISR.

# 3 / Les exclusions sur mesure

En accord avec sa politique historique, Lazard Frères Gestion a pour ambition de proposer à ses clients des produits au plus près de leurs besoins mais également de leur philosophie. En complément des exclusions détaillées ci-dessus et appliquées à l'ensemble de notre gestion, nous proposons des exclusions sur mesure qui répondent à leurs exigences et à leurs convictions.

Les critères d'exclusion ou de sélection sont multiples en matière d'investissement éthique et responsable. Ainsi, Lazard Frères Gestion s'attache à toujours rester en mesure d'adapter sa gestion aux contraintes spécifiques des clients (ESG, ISR, éthique...) au moyen de mandats et de fonds dédiés.

Nous sommes notamment susceptibles d'appliquer les exclusions suivantes :





- Exclusions de certains secteurs
- Exclusions de certains pays
- Exclusions de certaines valeurs
- Contraintes de notations  
(objectif de notation ESG minimum)





# NOTRE GESTION ISR

Lazard Frères Gestion a adopté des stratégies de gestion propres à chacun de ses fonds ISR pour offrir une gamme de produits adaptés aux besoins des clients.

Nom du fonds	Classe d'actifs	Focus géographique	Approche	Label ISR
Lazard Equity SRI	Actions	Zone Euro	Best In Class	
Lazard Alpha Euro SRI	Actions	Zone Euro	Best In Universe	
Lazard Dividend LowVol SRI	Actions	Zone Euro	Exclusion	
Lazard Small Caps Euro SRI	Actions	Zone Euro	Best In Universe	
Norden SRI	Actions	Pays nordiques	Exclusion	
Lazard Equity Inflation SRI	Actions	Europe	Best In Universe	
Lazard Patrimoine Actions SRI	Actions (GP)	Europe	Best In Universe	
Lazard Human Capital	Action	Monde	Best In Universe	
Lazard Credit Fi SRI	Taux	Europe	Best In Universe	
Lazard Capital Fi SRI	Taux	Europe	Best In Universe	
Lazard Euro Short Duration SRI	Taux	Europe	Best In Universe	
Lazard Euro Credit SRI	Taux	Europe	Best In Universe	
Lazard Euro Short Duration High Yield SRI	Taux	Monde	Best In Universe	
Global Green Bond Opportunities	Taux	Monde	Best In Universe	
Lazard Patrimoine SRI	Diversifié	Monde	Best In Universe	
Lazard Patrimoine Opportunities SRI	Diversifié	Monde	Best In Universe	

En accord avec la démarche du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Lazard Frères Gestion a lancé en 2022 deux fonds « Article 9 », qui ont pour objectif l'investissement durable (défini p. 14). Ces fonds sont le reflet de notre politique d'investisseur responsable toujours plus exigeante en se focalisant sur deux thématiques centrales : le capital humain et les obligations vertes. Lazard Frères Gestion continuera d'étendre son offre de fonds « Article 9 » afin de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de demain.

Pour plus d'informations, consulter les codes de transparence Actions, Taux et Gestion Privée disponibles sur notre site Internet [https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche\\_147.html#section05](https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05)



# DIALOGUE, VOTE ET ENGAGEMENT

L'expertise des analystes-gestionnaires au cœur des rencontres avec le management



Conformément à sa philosophie de gestion active, Lazard Frères Gestion incite les analystes gestionnaires à mener des actions de dialogue et d'engagement pour favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques ESG.

L'objectif de ce dialogue avec les entreprises est avant tout d'amener les sociétés à s'améliorer de manière continue et constructive sur l'ensemble des pratiques ESG, parmi lesquelles la transparence, l'intégration des enjeux de développement durable, les Objectifs du Développement Durable (ODD), ou les bonnes pratiques de gouvernance. Au cours de ces entrevues, les analystes-gestionnaires actions et obligations échangent avec la direction sur de nombreux sujets ESG. Forts de leur expertise, ce sont eux qui définissent quels seront les points saillants à aborder lors de ces rencontres. Le suivi du dialogue et des actions d'engagement est effectué grâce à une base de données réunissant l'ensemble des comptes rendus des rencontres réalisées par les analystes-gestionnaires.

## L'analyse approfondie des résolutions comme manifestation de notre actionnariat actif



Lazard Frères Gestion est également en faveur d'un actionnariat actif, qui permet aux actionnaires d'influencer les stratégies et pratiques ESG des entreprises. Nous appliquons notre propre politique de vote (disponible en ligne sur [notre site internet](#)) lorsque nous votons aux Assemblées Générales des émetteurs entrant dans le périmètre défini.

Le nombre et le motif des votes contestataires sont consignés dans un outil et font partie intégrante du rapport annuel de vote (disponible en ligne sur [notre site internet](#)).

La philosophie de gestion de Lazard Frères Gestion se fonde sur l'analyse des fondamentaux des sociétés. Les rencontres individuelles avec la direction sont ainsi un point essentiel du processus d'analyse et de suivi.

# NOS ENGAGEMENTS DE PLACE

Depuis 2015, Lazard Frères Gestion est signataire des PRI et s'engage à respecter les six principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. Cette initiative vise à inciter les entreprises à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans leurs processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.

Signatory of:



Lazard est signataire du CDP depuis 2020. Cette ONG vise à améliorer la transparence de la donnée carbone au niveau mondial. Depuis 2003, elle effectue une campagne annuelle à l'aide d'un questionnaire qui recueille des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises. Son champ d'application s'est étendu avec une enquête annuelle sur la gestion de l'eau en 2010, et l'impact sur les forêts, en 2013.



Signataire du Carbon Disclosure Project

Depuis 2023, Lazard Frères Gestion est membre du forum TNFD (Task Force on Nature-related Financial Disclosure), un groupe de travail international sur la communication des données et la transparence des risques financiers liés à la nature.



Membre du TNFD Forum



Membre participant



Depuis 2014, Lazard Frères Gestion est membre du forum pour l'investissement responsable espagnol créé en 2009. Il a pour mission de promouvoir une finance responsable au service de l'économie réelle, contribuant aux objectifs de développement durable et favorisant l'intégrité des marchés financiers.

Membre du comité technique



Lazard Frères Gestion participe activement aux différents comités de Place. Nous avons notamment été membres du groupe de travail de l'AFG qui a traité du sujet de l'article 173 et a participé à la rédaction d'un guide professionnel sur l'article 173.

TCFD supporter



Depuis 2020, Lazard Frères Gestion soutient la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure), groupe de travail mis en place fin 2015 lors de la COP21. Il a pour mission de définir des recommandations concernant la transparence des entreprises en matière de risques liés à l'environnement et au changement climatique.

Signataire du Finance for Biodiversity Pledge



Depuis 2022, Lazard Frères Gestion est signataire du Finance for Biodiversity Pledge. Cette chartre nous engage à collaborer et partager notre savoir sur la biodiversité, à engager le dialogue à ce sujet avec les entreprises, à mesurer et à publier l'impact de nos activités et se fixer des objectifs.





# REPORTING EXTRA-FINANCIER



## Reporting de performance ESG



Nous mesurons régulièrement la performance ESG de nos investissements.

Dans ce cadre, nous publions trimestriellement un reporting ESG pour les fonds labellisés ISR.

Notre démarche de communication est essentielle dans la relation de confiance que nous instaurons avec nos clients. Nous réalisons des reportings sur mesure pour nos clients, adaptés à leurs demandes.

## 2 Reporting d'indicateur d'impact

### PÉRIMÈTRE

Le reporting d'indicateur d'impact, aussi appelé « reporting ISR », est publié trimestriellement par Lazard Frères Gestion pour les OPC labellisés ISR, sans condition de seuil minimum.

### NOTE ESG

Le label ISR engage l'OPC labellisé à battre la note globale ESG des 80% les meilleurs de son univers ESG (approche en amélioration de note) ou à maintenir une note ESG supérieure à la note ESG de l'univers après exclusion des 20% des valeurs les moins bien notées (approche par exclusion).

Par souci d'intégrité et d'objectivité, les notes utilisées dans le cadre de la gestion ISR sont réalisées par un partenaire externe indépendant. La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille et l'indice / univers de référence doit être au minimum de 90%.

### INDICATEUR DE PERFORMANCE ESG

Dans le cadre du label ISR, les fonds OPC labellisés doivent définir deux indicateurs d'impact pour lesquels le fonds s'engage à avoir un meilleur résultat que son indice de référence ou son univers ESG de référence.

## 3 Reporting Article 9 SFDR

### PÉRIMÈTRE

Le reporting trimestriel d'impact est publié par Lazard Frères Gestion pour les OPC catégorisés Article 9 par la réglementation SFDR. Les fonds article 9 sont des fonds ayant pour objectif l'investissement durable.

### LAZARD HUMAN CAPITAL

Lazard Human Capital, lancé le 31 août 2022, est un fonds d'actions internationales principalement investi sur le segment « Large Caps » (grandes capitalisations). Les entreprises du portefeuille sont filtrées selon leur capacité à fidéliser leurs salariés, les former, leur offrir une bonne couverture sociale et un cadre favorable à leur épanouissement. Ces notions, ainsi que la promotion de la parité femmes-hommes, font partie des cinq critères de « capital humain » retenus dans le cadre de la gestion du fonds. Ces critères figurent sur le reporting trimestriel d'impact. Ce reporting illustre également les statistiques d'engagement et de vote du fonds, ainsi que son alignement à divers ODD sociaux.

### LAZARD GLOBAL GREEN BONDS

Lazard Global Green Bond Opportunities, lancé le 30 septembre 2022, est un fonds flexible investi à plus de 90% en obligations vertes. Au cours des dernières années, les green bonds sont devenus un important outil du financement de projets liés à la transition énergétique et écologique des États et des entreprises. A ce titre, nous publions trimestriellement un reporting d'impact, fournissant la répartition thématique des projets financés par les obligations vertes du fonds, l'exposition aux ODD pertinents, ainsi que des exemples illustrés d'obligations vertes en portefeuille.





# ANNEXES

# GRILLE INTERNE D'ANALYSE ESG

## ANNEXE 1

Environnement [5]			Social [5]			Gouvernance [5]		
N-2	N-1	N	N-2	N-1	N	N	N	N
Source	Tendance	Source	Source	Tendance	Source	Source	Source	Source
<b>Emissions</b>			<b>RH</b>			<b>Actionariat</b>		
Emissions CO <sub>2</sub> (t CO <sub>2</sub> eq) scope 1+2+3		Trucost	N-2	N-1	N	N	N	Conflit ?
			Nombre d'employés			N	% du capital	Source
Intensité CO <sub>2</sub> (t CO <sub>2</sub> eq/mCA USD) scope 1+2		Source	Rotation du personnel (%)			MSCI		
			Rapport de personnel (N) - Moyenne secteur/gp			MSCI		
Intensité CO <sub>2</sub> (t CO <sub>2</sub> eq/mCA USD) scope 1+2+3		Trucost	Licenciements majeurs sur 3 ans (N-1 à N-3)			MSCI		
			% d'employés licenciés par des conventions collectives			MSCI		
Température (C)		Trucost	Enquêtes de satisfaction des employés			MSCI		
			Politique anti-corrupcion en accord avec la convention de l'OCDE			MSCI		
Performance émissions carbone vs pairs		MSCI	Politique de protection des lanceurs d'alerte			MSCI		
Objectifs chiffrés de réduction des émissions carbone, d'amélioration de l'efficacité énergétique		MSCI	Nb d'heures de formation employé			MSCI		
Brevets		MSCI	Ab d'heures de formation employeur - Moyenne secteur/gp			MSCI		
% de consommation et renouvelable énergie non renouvelable		MSCI	<b>Parité F-H</b>					
			N-2	N-1	N			
Brevets Low Carbon		MSCI	<b>Santé et sécurité</b>					
Exposition de l'entreprise aux activités liées aux énergies fossiles		MSCI	N-2	N-1	N			
			Last-time incident rate			MSCI		
Intensité énergétique (MWh/mCA)		Source	Politique de prévention des accidents du travail			MSCI		
			% de femmes salariées			MSCI		
Utilisation d'énergie renouvelables		MSCI	Rapport femmes au Comité/femmes salariées			MSCI		
% de consommation et renouvelable énergie non renouvelable		MSCI	Écart de rémunération femmes/hommes			MSCI		
			<b>Relations avec les fournisseurs</b>					
Intensité de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /mCA USD)		Source	N-2	N-1	N			
			% de fournisseurs audités			MSCI		
Intensité de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /mCA USD)		MSCI	% de fournisseurs non-compliant			MSCI		
Intensité de consommation d'eau (m <sup>3</sup> /mCA USD) - Moyenne secteur/gp		ASCF	Politique des droits de l'homme enfants			MSCI		
Pollution rejetée dans la mer (t)		MSCI	Exposition aux activités liées aux armes			MSCI		
Pollution de réduction de la consommation d'eau		MSCI	<b>Droits de l'homme</b>					
			N-2	N-1	N			
Intensité de génération de déchets dangereux (t)		BBG	<b>Commentaire S</b>					
Déchets dangereux (t)		MSCI	- Respect des droits humains					
Moyenne secteur/gp (t) - Moyenne secteur/gp		ASCF	- Gestion des ressources humaines					
			Climat et dialogue social					
<b>Biodiversité</b>			Formation et gestion des carrières					
Sévérité des controverses liées à la gestion des ressources		Source	Promotion de la diversité					
			Santé, sécurité et bien être					
			- Gestion de la chaîne de valeur					
			Devoir de vigilance					
			Qualité, sécurité et traçabilité produits					
			- Evolution des tendances					
			<b>Commentaire E</b>					
			- Intégration des enjeux environnementaux et définition d'une politique adéquate					
			Eco-conception des produits ou services					
			Traitement de l'eau et des déchets					
			Gestion de la pollution et des accidents industriels					
			- Impact de l'offre de l'entreprise sur l'environnement					
			Solutions d'efficacité énergétique					
			Innovations technologiques					
			Développement de l'économie circulaire					
			- Evolution des tendances					
			<b>Commentaire G</b>					
			- Multi représentation					
			Rémunération					
			Scores					
			Absovue					
			Relative					
			Tendance					
			Note G - MSCI					
			Note G - MSCI					
			Moody's ESG					
			Moody's MSCI					

4 actifs dont 1 de sévérité haute ou critique

Controverses en cours

Commentaire de l'analyse

Date	Société	Pays	E.S.G	Controverse	Sévérité /4

Impact E	Impact S	Impact G
=	=	=

Description par Vigéo

Impact E	Impact S	Impact G

**Commentaire G**  
 - Detail du conflit d'intérêts le cas échéant  
 - Indépendance et composition du conseil d'administration  
 - Qualité du management  
 - Qualité de la communication financière  
 - Rémunération du CEO

**Commentaire S**  
 - Respect des droits humains  
 - Gestion des ressources humaines  
 Climat et dialogue social  
 Formation et gestion des carrières  
 Promotion de la diversité  
 Santé, sécurité et bien être  
 - Gestion de la chaîne de valeur  
 Devoir de vigilance  
 Qualité, sécurité et traçabilité produits  
 - Evolution des tendances

**Commentaire E**  
 - Intégration des enjeux environnementaux et définition d'une politique adéquate  
 Eco-conception des produits ou services  
 Traitement de l'eau et des déchets  
 Gestion de la pollution et des accidents industriels  
 - Impact de l'offre de l'entreprise sur l'environnement  
 Solutions d'efficacité énergétique  
 Innovations technologiques  
 Développement de l'économie circulaire  
 - Evolution des tendances

# LISTE DES OPC PRENANT EN COMPTE L'ESG

## ANNEXE 2

LAZARD  
FRÈRES GESTION

LISTE DES OPC PRENANT EN COMPTE L'ESG

Septembre 2023

Part des encours prenant en compte les critères ESG (au 29/09/2023) : 100%
















### Article 9 SFDR

Gestion ISR Respect des critères du label ISR français

Lazard Human Capital  Lazard Global Green Bond Opportunities 

### Article 8 SFDR

Gestion ISR Respect des critères du label ISR français

Lazard Alpha Euro SRI <sup>2</sup> 	Lazard Equity SRI <sup>2</sup> 	Lazard Patrimoine Opportunités SRI 
Lazard Capital Fi SRI <sup>2</sup> 	Lazard Euro Credit SRI 	Lazard Patrimoine SRI <sup>2</sup> 
Lazard Credit Fi SRI <sup>2</sup> 	Lazard Euro Short Duration High Yield SRI 	Lazard Small Caps Euro SRI <sup>2</sup> 
Lazard Dividend LowVol SRI 	Lazard Euro Short Duration SRI 	Lazard Sustainable Credit 2025 
Lazard Equity Inflation SRI 	Lazard Patrimoine Actions SRI 	Norden SRI <sup>2</sup> 

### Intégration ESG

Intégration systématique et contraignante

Lazard Actifs Réels <sup>2</sup>	Lazard European High Yield	Lazard Japon
Lazard Actions Américaines <sup>2</sup>	Lazard European Innovation	Lazard Japon Next Gen
Lazard Actions Emergentes	Lazard France Relance 	Lazard Low Delta 12 Mois
Lazard Actions Euro <sup>2</sup>	Lazard Gestion Flexible	Lazard Oblig Convex 12 Mois
Lazard Alpha Europe	Lazard Gestion Flexible Obligataire	Lazard RDT-DBI
Lazard Convertible Euro Moderato	Lazard Global Hybrid Bonds	Lazard USD Money Market
Lazard Convertible Europe	Lazard Horizon 2022-2024	Lazard Small Caps France
Lazard Convertible Global	Lazard Horizon 2025-2027	Lazard Stratégies Obligataires
Lazard Credit Fi Zero Duration	Lazard Horizon 2028-2030	Lazard World Innovation
Lazard Credit Opportunités	Lazard Horizon 2031-2033	Norden Family
Lazard Dividendes Min Var Absolute Return	Lazard Horizon 2034-2036	Norden Small
Lazard Equity Recovery	Lazard Horizon 2037-2039	
Lazard Euro Corp High Yield	Lazard Horizon 2040-2042	
Lazard Euro Money Market	Lazard Horizon 2043-2045	
Lazard Euro Short Term Money Market	Lazard Investissement PEA-PME 	

### Article 6 SFDR

Intégration ESG

Intégration systématique

Lazard Alpha Allocation	Lazard Multigestion Actions	Inkipit Mandat Croissance
Lazard Credit 2024	Alizarine	Optime Investissement
Lazard Credit Fi 2022	BCA Flex	Pan Holding Patrimoine
Lazard Epargne Actions	Elorn Investissements	Patrimoine Balanced Fund
Lazard Investissement Microcaps	Euterpe	Patrimony Fund - Bond Markets - C EUR-
Lazard Mid Caps Europe	Hegoa	Synergies All Process

1. Seuls les fonds ouverts sont mentionnés dans ce document.

2. OPC faisant l'objet d'un reporting "Empreinte Carbone et Transition Énergétique"

*Le présent document a été réalisé sur la base des données disponibles au 31/03/2023.  
Sur demande, Lazard Frères Gestion peut fournir une liste actualisée de ces éléments.*

LAZARD FRÈRES GESTION  
SAS au capital de 14 487 500 € – 352 213 599 RCS Paris – 25 rue de Courcelles 75008 Paris  
[www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)

NOTRE APPROCHE ESG - LAZARD FRÈRES GESTION

LAZARD  
FRÈRES GESTION